



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 14/12
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 29 Procurations : 06

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le : 20 MARS 2012

23 MARS 2012

L'An deux mille douze, le quinze mars, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 8 mars 2012

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, ANDUZE, AUDIGUIER, BEUILLE, BERNES, CANEZIN, DURAND, GONZALEZ, LIAN, SALAÛN, BENHADJ, CASTAING, ESPINOSA, GUZOU, PETIT, RIGAUD, SCHINTONE, ZAMBONI, TISSEYRE, FERTE, GESTA, LOUGE, SUZE.

PROCURATIONS

M. SANCHEZ	à	Mme MAUREL
M. PLATEAU	à	M. CANEZIN
Mme DECAMPS	à	Mme AUDIGUIER
Mme BELLION-ETIENNE	à	Mme GUZOU
M. MARQUIER	à	M. BEUILLE
Mme LLOUBERES	à	M. RIGAUD

Secrétaire de séance : Mme Mélanie DURAND à été élue à l'unanimité

OBJET : Acquisition foncière d'une friche commerciale

Dans le cadre de l'acquisition amiable de la parcelle ZB 410 de 7 776 m² supportant un entrepôt désaffecté, anciennement magasin Champion, plus un pressing, pour l'implantation d'un établissement public non commercial, Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le prix négocié s'élève à 300 000 € TTC auxquels s'ajoutent 30 000 € TTC pour l'acquisition du bail du pressing, hors frais notariés.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer tous les actes destinés à permettre l'acquisition de la parcelle ZB 410 pour le montant négocié, et la libération du fonds de commerce.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à la majorité (4 abstentions) :

- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les actes destinés à permettre l'acquisition de la parcelle ZB 410 pour le montant négocié, et la libération du fonds de commerce.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 15 mars 2012

Le Maire, Lysiane MAUREL

